



## Problème futur de l'état des lieux

Par **magiccolor**, le **07/07/2010** à **21:35**

Bonjour,

je déménage dans 2 semaines. l'agence immobilière a fait visiter la maison en notre présence, a constaté un défaut à la baignoire et me demande de remplacer celle-ci. coût : 1200€.

Mais le défaut existait déjà lors de notre entrée, il y a cinq ans et n'apparaît pas sur l'état des lieux d'entrée. Que puis-je faire ?  
merci de votre réponse. Cordialement.